COMMUNIQUE CONJOINT DE LA PREMIERE REUNION DE LA COMMISSION TRIPARTITE

MALI – NIGER- UNHCR SUR LE RAPATRIEMENT VOLONTAIRE DES REFUGIES MALIENS AU NIGER

BAMAKO 12 JUIN 2014

- 1. Sur invitation du Gouvernement de la République du Mali, conformément aux dispositions de l'Accord Tripartite sur le rapatriement volontaire des réfugiés maliens vivant au Niger, signé à Niamey le 3 mai 2014, la première Réunion de la Commission Tripartite s'est tenue à Bamako le 12 juin 2014.
- 2. La délégation du Gouvernement de la République du Mali était conduite par Monsieur SAMBA ALHAMDOU BABY, Secrétaire Général du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord.
- 3. La délégation du Gouvernement de la République du Niger était conduite par Monsieur IDDER ADAMOU, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses.
- 4. La délégation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) était conduite par Monsieur OUSSENI COMPAORE, Représentant de l'UNHCR au Mali.
- 5. L'ordre du jour des travaux ainsi que la liste exhaustive des membres des trois délégations font l'objet des annexes I et II du présent communiqué.
- 6. Après les mots de circonstances, la réunion a été co-présidée par les chefs des délégations du Mali et du Niger.
- 7. A l'issue des travaux de la réunion, les trois délégations ont adopté le Règlement Intérieur de la Commission Tripartite et mis en place le Groupe de Travail Technique.
- 8. Elles ont tenu à réitérer les recommandations issues de la première Réunion Tripartite tenue à Niamey le 3 mai 2014.
- 9. A cet égard, rappelant le caractère volontaire du retour dans la dignité et la sécurité des réfugiés maliens, les trois délégations conviennent de ce qui suit :
 - a) Poursuivre les efforts de sécurisation et d'amélioration des conditions favorables au retour volontaire dans la dignité et dans la sécurité au Nord du Mali;

- b) Continuer les évaluations des mouvements de retour en provenance du Niger ainsi que le profilage des zones de retour au Nord du Mali ;
- c) Renforcer les visites des autorités maliennes dans les camps de réfugiés au Niger dans le cadre d'une stratégie d'information au profit des réfugiés maliens sur la situation au Nord du Mali;
- d) Développer un système de partage d'information entre les parties pour harmoniser les données sur les mouvements de retour volontaire et faciliter le monitoring de protection;
- e) Adopter, lors de la prochaine réunion, le plan de travail du Groupe de Travail Technique et les paramètres requis afin de faciliter le retour volontaire des réfugiés maliens vivant au Niger dans la dignité et la sécurité;
- f) Faciliter les visites des réfugiés « go and see » dans les zones de retour au Nord du Mali, lorsque les conditions seront réunies.
- g) Faciliter les visites des rapatriés et de certains notables, « come and tell » dans les camps, zones d'accueil et les zones urbaines au Niger.
- 10. Les délégations se félicitent de la bonne ambiance qui a entouré leurs travaux, témoignage de la bonne coopération entre les parties dans la recherche de solutions durables aux problèmes des réfugiés maliens au Niger.
- 11. L'UNHCR réitère son engagement à soutenir les efforts en cours au niveau des gouvernements des deux pays, en vue de la réalisation effective du processus de rapatriement volontaire des réfugiés maliens au Niger dans la dignité et la sécurité.
- 12. Le chef de la délégation du Niger a exprimé ses vifs remerciements au gouvernement du Mali pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à lui-même et à sa délégation pendant leur séjour au Mali.
- 13. La prochaine réunion de la Commission Tripartite Mali-Niger-UNHCR aura lieu le 16 Septembre 2014 à Niamey au Niger.

Fait à Bamako, le 12 juin 2014